

## III

## LES DYNAMIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

## Se défendre

**Les châteaux du Moyen Âge central (900-1200)**

Élisabeth Zadora-Rio, 2014  
UMR 7324 CITERES-LAT  
2014

La multiplication des mentions de châteaux, entre 900 et 1200, ne résulte pas uniquement de l'accroissement de la documentation conservée pour cette époque : elle reflète aussi, indubitablement, la montée en puissance de lignages aristocratiques de plus en plus nombreux. Les comtes, qui au cours du 10<sup>e</sup> s. ont renforcé leur assise régionale et acquis l'exercice de la plupart des droits régaliens, doivent à leur tour composer avec les ambitions de leurs fidèles ; l'émergence des seigneuries châtelaines, à partir du 11<sup>e</sup> s., a entraîné un nouveau démembrement de la puissance publique et une polarisation autour des châteaux des pouvoirs de commandement (ou droits de ban) en matière de justice, de fiscalité, de service militaire.

Bien que les termes latins utilisés pour désigner les établissements fortifiés de l'Antiquité tardive – *castrum*, *castellum* ou *oppidum* – soient restés en usage au cours du Moyen Âge central, des transformations majeures sont intervenues au cours de cette période, tant dans la conception architecturale des forteresses que dans leur fonction sociale.

Alors que les *castra* du haut Moyen Âge étaient caractérisés par de vastes enceintes collectives, les châteaux du Moyen Âge central occupent généralement une superficie plus réduite, à l'échelle d'une famille seigneuriale et de son entourage (FOURNIER 1978). Dans un contexte de militarisation des lignages aristocratiques et d'une exacerbation des conflits armés au sein des sociétés locales, s'impose alors un peu partout un type de résidence fortifiée caractérisé par la présence d'une tour-maîtresse (terme qui a supplanté celui de donjon qui a longtemps été privilégié dans l'historiographie), située à l'intérieur ou en bordure d'une enceinte qui délimitait une basse cour, parfois comprise dans un ensemble fortifié plus vaste.

En Touraine, où les sites fortifiés attestés dans l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge à Amboise, Chinon, Loches, Maillé, Preuilly et La Haye sont restés en usage, cinq nouvelles forteresses sont mentionnées dans le courant du 10<sup>e</sup> s. : en 925 à Nouâtre, en 987 à L'Île-Bouchard ; en 994-995 à Langeais, entre 996 et 1006 à Montbazou et en 999 à Rochecorbon, où la fortification occupe un éperon barré sur l'emplacement d'un *oppidum* de la fin de l'âge du Fer (GUILLOT 1972 ; LARUAZ 2014a ; DALAYEUN 2014).

Les mentions de châteaux se multiplient ensuite rapidement au cours des 11<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> s. : une trentaine de fortifications sont nouvellement attestées en Touraine au cours de ces deux siècles. Il faut certainement y ajouter la tour-maîtresse du Grand-Pressigny, datée par l'archéologie de la première moitié du 12<sup>e</sup> s. (LACROIX 2010 ; LACROIX 2014a), et celle d'Étableaux, que ses caractéristiques architecturales permettent d'attribuer également à cette époque (LORANS 2013). Ce dénombrement d'une quarantaine de châteaux n'est certainement pas exhaustif, et il est probable que certaines fortifications de terre médiévales non attestées par les sources écrites appartiennent également à cette période, mais compte-tenu des incertitudes qui pèsent, en l'absence de fouille, non seulement sur la datation, mais même sur l'identification de ces sites, ils font l'objet d'une notice distincte (ZADORA-RIO 2014).

Dans leur majorité, ces châteaux, comme les établissements fortifiés antérieurs, occupent des hauteurs, éperons barrés en position d'interfluve ou rebords de vallée. Le cas de l'Île-Bouchard, où le château, attesté à la fin du 10<sup>e</sup> s., a été construit sur une île au milieu de la Vienne, constitue une exception notable.

Certains de ces châteaux ont totalement disparu, et la plupart des autres ont été reconstruits à la fin du Moyen

Âge ou dans les Temps modernes. Les tours-maîtresses des 11<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> s. ont été conservées en élévation à Étableaux, Langeais, Montbazou, Le Grand-Pressigny, Loches, Saint-Christophe-sur-le-Nais, Semblançay et Montrichard et les vestiges de celle du château de Tours ont été mis au jour par les fouilles (GALINIÉ 1977 ; GALINIÉ 2007e ; LORANS 2014e ; LORANS à paraître). À Chinon, la construction de la tour-maîtresse par le comte Thibaud le Tricheur peu après le milieu du 10<sup>e</sup> s. est mentionnée par la Chronique de Nantes, et ses substructions ont été récemment identifiées par l'archéologie (DUFAY, CAPRON 2012 : 50-53). D'autres tours, dont il ne reste aucune trace, sont mentionnées dans les sources écrites, à Maillé entre 995 et 1004, à La Haie et à l'Île-Bouchard à la fin du 11<sup>e</sup> s. (LEX 1892 : 127-129 ; Cartulaire de Noyers, n<sup>os</sup> 74 et 143). La ville d'Amboise au 11<sup>e</sup> s. abritait au moins trois tours maîtresses : la Tour de pierre, qui fut construite vers 1027 par Sulpice, trésorier de Saint-Martin de Tours et fidèle du comte Foulque Nerra, et fut assiégée par le comte Eudes de Blois et le roi Henri I ; la Motte-Foucois, donnée par le comte Geoffroy Martel vers 1044 à un de ses fidèles, Foucois de Thorigné ; enfin la résidence comtale, désignée par le terme de *domicilium*, mais son rôle militaire dans les luttes qui opposèrent vers 1068 le comte Foulque le Réchin et Sulpice d'Amboise, seigneur du château de Chaumont-sur-Loire et de la Tour de pierre à Amboise, ne laisse aucun doute sur son caractère fortifié. Des mottes sont mentionnées également à Nouâtre (Cartulaire de Noyers n<sup>o</sup> 483, vers 1134), et à Brayes (aujourd'hui Reignac) (Chroniques : 107), mais dans les sources médiévales le terme n'a pas nécessairement le sens de tertre artificiel que les archéologues lui donnent habituellement : le terme de *mota*, comme celui de *rupes*, plus littéraire, peut s'appliquer tout aussi bien à des reliefs naturels supportant une construction fortifiée, qu'à une butte de terre rapportée.

Toutes ces fortifications ne sont pas devenues des sièges de seigneuries châtelaines. Certaines sont restées dans le domaine comtal, notamment celles d'Amboise, Chinon et Loches. D'autres n'ont eu peut-être qu'une existence éphémère : cela pourrait être le cas de Montboyau, château édifié par Foulque Nerra vers 1017, sur l'emplacement d'un *oppidum* de l'âge du Fer occupant un éperon barré, au cours de la guerre qu'il livra à Eudes de Blois pour conquérir la Touraine, et qui ne semble plus jouer aucun rôle après 1026, pour autant qu'on puisse en juger à partir des seules sources écrites (HALPHEN 1906 : 44). Ce fut sans doute aussi le cas de Tavant, *villa* dotée d'un prieuré de l'abbaye de Marmoutier, qui fut fortifiée par Geoffroy Fuel au cours de la guerre qui l'opposa en 1070-1071 à son neveu pour la possession du château de l'Île-Bouchard (ZADORA-RIO, GAUTHIEZ 2003 : 332-334).

Le rôle des châteaux dans le regroupement de l'habitat a été reconsidéré au cours des dernières décennies : alors que l'historiographie des années 1970-1980 voyait dans leur multiplication un puissant facteur de réorganisation du peuplement rural, conduisant en quelques décennies, à la charnière du 10<sup>e</sup> et du 11<sup>e</sup> s., à la formation de nouvelles agglomérations, les recherches récentes tendent à montrer que leur effet sur l'habitat a été beaucoup plus limité et s'est inscrit dans une durée pluri-séculaire (LAUWERS 2013).

En Touraine, seule une minorité de châteaux a été à l'origine de la formation d'une agglomération nouvelle. Généralement construits sur le territoire d'anciennes *villae*, sur une hauteur située à quelque distance de l'église, ils ont entraîné un déplacement et un perchement de l'habitat. Comme en Anjou, où ce phénomène a eu une plus grande ampleur (ZADORA-RIO 1987), ces châteaux, souvent construits à l'initiative du comte, ont été à l'origine de nouvelles agglomérations aux toponymes caractéristiques (Montrésor, Montbazou, Montrichard, Château-Renault).

Beaucoup d'autres sont situés dans des agglomérations préexistantes, qui étaient déjà dotées d'une église beaucoup plus ancienne. Le fait est avéré pour ceux qui se trouvent dans des localités où la présence d'un lieu de culte est déjà attestée par Grégoire de Tours (Amboise, Chinon, Loches, Maillé, Langeais, Bléré, Brayes, Sainte-Maure de Touraine, Le Grand-Pressigny).

Si l'impact de la construction des châteaux sur le réseau paroissial paraît avoir été relativement faible, ils ont joué en revanche un rôle important dans l'urbanisation des agglomérations dans lesquelles ils ont été implantés, en favorisant, grâce aux donations seigneuriales à des établissements monastiques, la construction de nouvelles églises, l'établissement de prieurés, et la fondation de bourgs. On trouve mentionnées ainsi, aux 11<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> s., quatre églises à L'Île-Bouchard et à Langeais, une abbaye et quatre églises à Preuilly-sur-Claise, trois églises à Sainte-Maure-de-Touraine, de même qu'à Amboise et à La Haye. Chinon, là encore, sort du lot avec, outre la collégiale Saint-Mexme, six églises dédiées à Saint-Étienne, Saint-Maurice, Saint-Martin, Saint-Louand (prieuré de l'abbaye Saint-Florent de Saumur), Saint-Mélaine (prieuré de l'abbaye de Bourgueil implanté dans l'enceinte du château) et Saint-Jacques. L'existence de bourgs castraux est attestée auprès de onze châteaux (carte 2). Si un seul bourg est mentionné à Amboise, Rillé, Château-la-Vallière, Château-Renault, Preuilly-sur-Claise, Cinq-Mars-la-Pile, Saint-Christophe-sur-le-Nais, d'autres châteaux ont donné naissance à des

bourgs multiples : quatre à six à L'Île-Bouchard, deux à Sainte-Maure, deux à La Haye, deux à Semblançay (LORANS 1990 ; ZADORA-RIO, GAUTHIEZ 2003).

Les châteaux ont eu un rôle économique important dans le développement des échanges. Aux 11<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> s., les sources écrites attestent la présence d'un marché et/ou d'une foire dans 17 localités, dont 13 sont des agglomérations castrales (carte 3) (ZADORA-RIO 2008 : 95-97).

La construction des châteaux a donc joué un rôle structurant dans la constitution de l'armature urbaine, qui se traduit, aujourd'hui encore, par le fait qu'une majorité de chefs-lieux de canton est constituée d'agglomérations castrales du Moyen Âge. Son influence a cependant été de courte durée : seules les localités qui ont été dotées d'un château avant le milieu du 11<sup>e</sup> s. ont pu trouver place dans ce réseau urbain médiéval. Le poids de l'héritage de l'Antiquité tardive paraît avoir joué un rôle déterminant dans sa hiérarchisation si on en juge par le cas d'Amboise, Chinon, Loches et Langeais, qui sont restées jusqu'aux Temps modernes les principales villes de Touraine après Tours.

### Sources citées

Cartulaire de Noyers : Cartulaire de l'abbaye de Noyers, éd. C. Chevalier, Tours 1872 (Mémoires de la Société archéologique de Touraine, 22)

Chroniques : Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise, éd. L. Halphen et R. Poupardin, Paris 1913.

### Bibliographie

DALAYEUN 2014 [2013]

Dalayeun M.-D. - Montbazou, le château et la chapelle castrale, in : Zadora-Rio É. (dir.) - *Atlas Archéologique de Touraine*, Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, FERACF, Tours, 2014, <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=206>, 2013.

DUFAY, CAPRON 2012

Dufay B., Capron F. - *Forteresse de Chinon (37072). Opération(s) réseaux*, 3 vol., Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire, Tours.

FOURNIER 1978

Fournier G. - *Le château dans la France médiévale*, Paris.

GALINIÉ 1977

Galinié H. - La résidence des comtes d'Anjou à Tours, in : *Archéologie médiévale*, VII : 95-107.

GALINIÉ 2007e

Galinié H. - La fouille du site du "Château", in : Galinié H. (dir.) - *Tours antique et médiéval, lieux de vie, temps de la ville*, Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, 30, FERACF, Tours : 61-82.

GUILLOT 1972

Guillot O. - *Le comte d'Anjou et son entourage au XI<sup>e</sup> siècle*, Picard, Paris.

HALPHEN 1906

Halphen L. - *Le comté d'Anjou au XI<sup>e</sup> siècle*, Paris.

LACROIX 2014a [2010]

Lacroix M.-C. - Le Grand-Pressigny, le site castral, in : Zadora-Rio É. (dir.) - *Atlas Archéologique de Touraine*, Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, FERACF, Tours, 2014, <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=160>, 2010.

LACROIX 2014b

Lacroix M.C. - *Le Grand-Pressigny, château, construction du musée, rapport de diagnostic et de fouille*, SADIL, Tours.

LARUAZ 2014a [2011]

Laruz J.-M. - Les agglomérations à la fin de l'âge du Fer, 200 à 25 av. n. è., in : Zadora-Rio É. (dir.) - *Atlas Archéologique de Touraine*, Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, FERACF, Tours, 2014, <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=195>, 2011.

LAUWERS 2013

Lauwers M. - De l'incastellamento à l'inecclesiamento. Monachisme et logiques spatiales du féodalisme, in : Iogna-Prat D., Lauwers M., Mazel F., Rosé I. (dir.) - *Cluny. Les moines et la société au premier âge féodal*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes : 315-338.

LEX 1892

Lex L. - *Eudes, comte de Blois, de Tours, de Chartres, de Troyes et de Meaux (995-1037) et Thibaud son frère (995-1004)*, Troyes.

LORANS 1990

Lorans É. - Bourgs, églises et châteaux en Touraine aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s., *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 97 : 437-461.

## LORANS 2014e [2013]

Lorans É. - Les tours-mâitresses des 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> siècles, in : Zadora-Rio É. (dir.) - *Atlas Archéologique de Touraine*, Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, FERACF, Tours, 2014, <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=213>, 2013.

## ZADORA-RIO 2008

Zadora-Rio É. (dir.) - *Des paroisses de Touraine aux communes d'Indre-et-Loire. La formation des territoires*, Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, 34, FERACF, Tours.

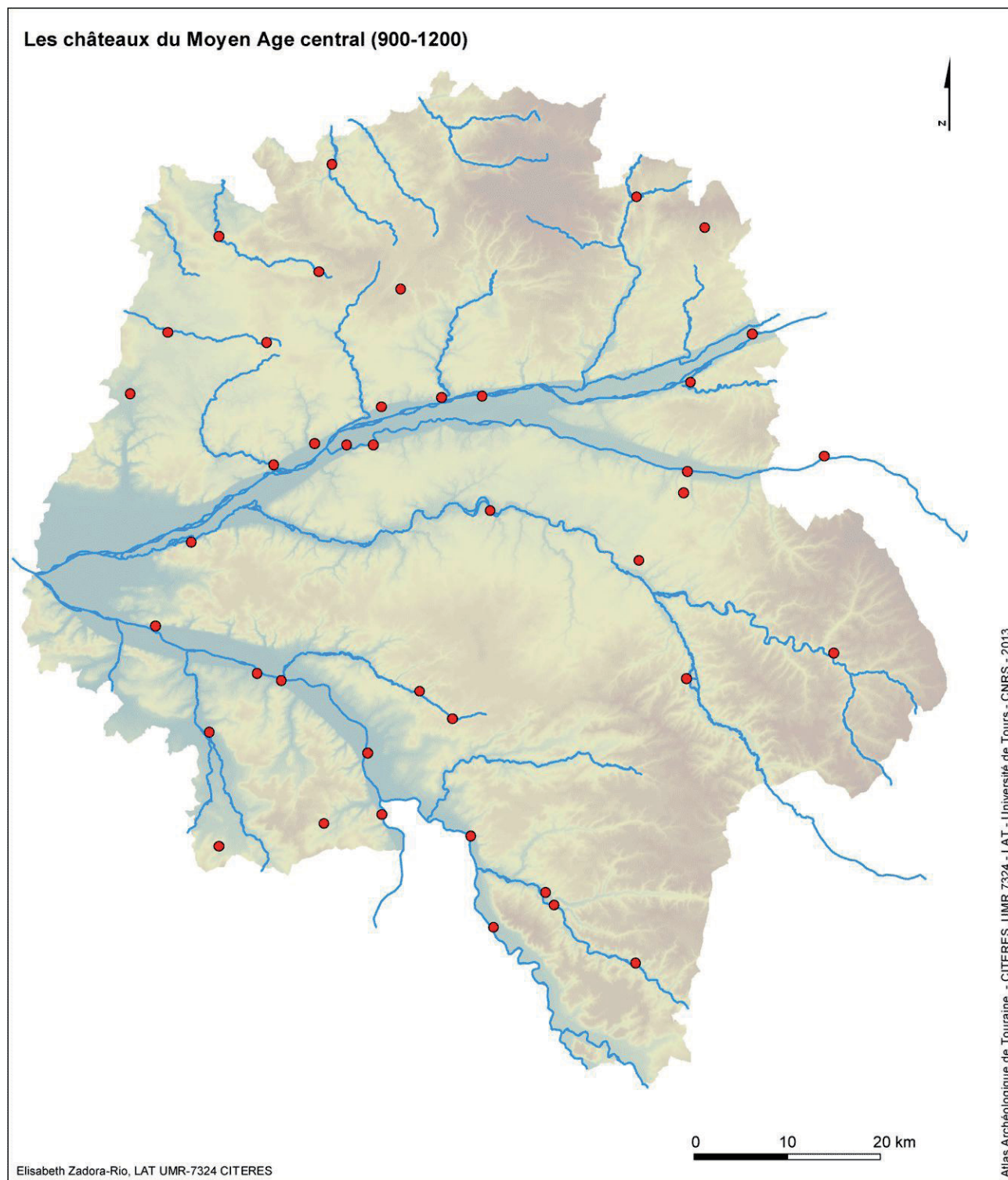
## ZADORA-RIO, GAUTHIEZ 2003

Zadora-Rio É., Gauthiez B. - Les fondations de

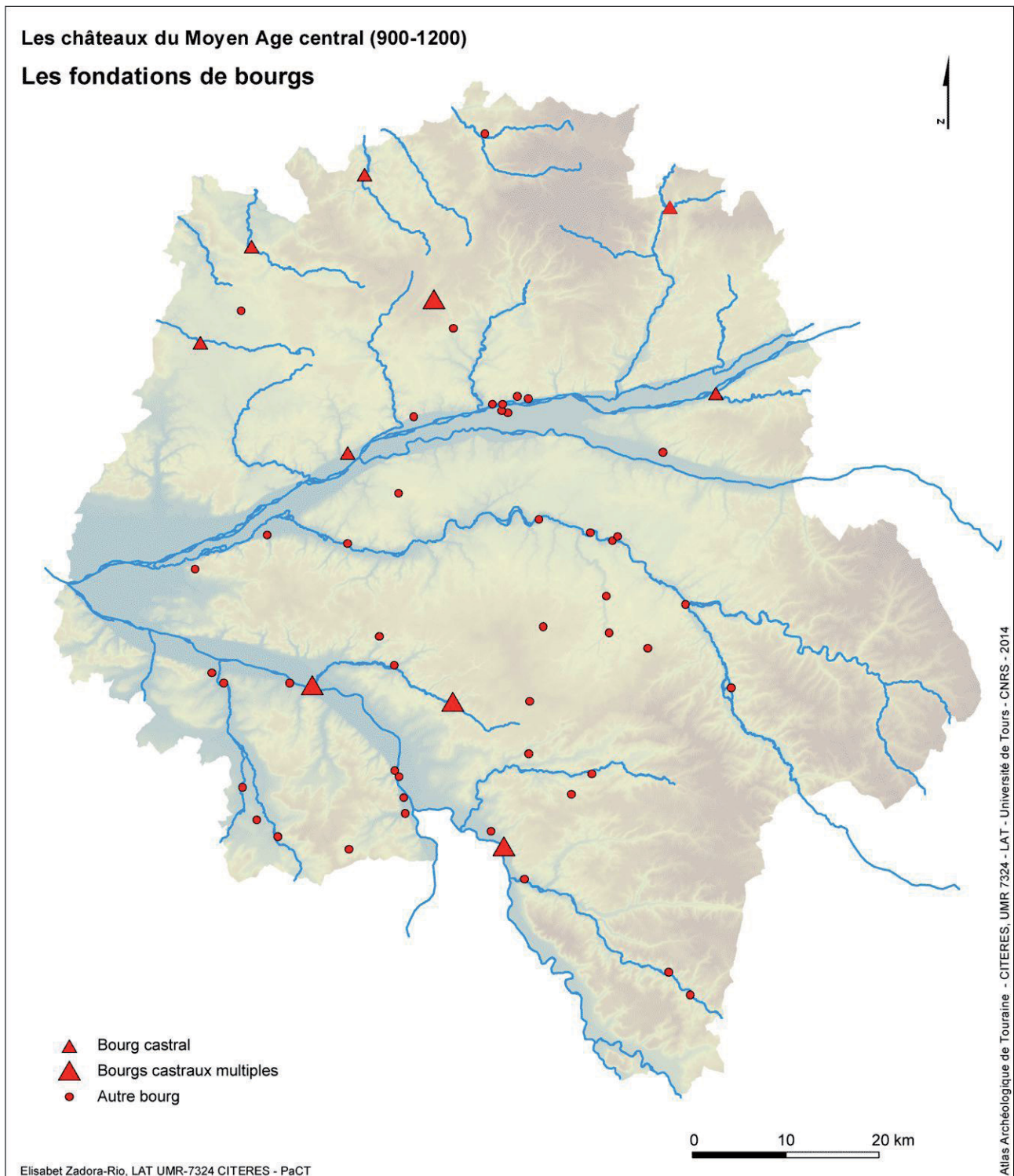
bourgs de l'abbaye de Marmoutier en Anjou-Touraine : ressorts de juridiction ou espaces urbanisés ?, in : Gauthiez B., Zadora-Rio É., Galinié H. (dir.) - *Village et ville au Moyen Âge : les dynamiques morphologiques*, (Collection Perspectives " villes et territoires ", 5), Presses Universitaires François-Rabelais, Tours : 299-348.

## ZADORA-RIO 2014l

Zadora-Rio É. - Les fortifications de terre médiévales et leurs avatars : perspective historiographique, in E. Zadora-Rio (dir.) : *Atlas Archéologique de Touraine*, Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, FERACF, Tours, 2014, <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=242>, 2014.

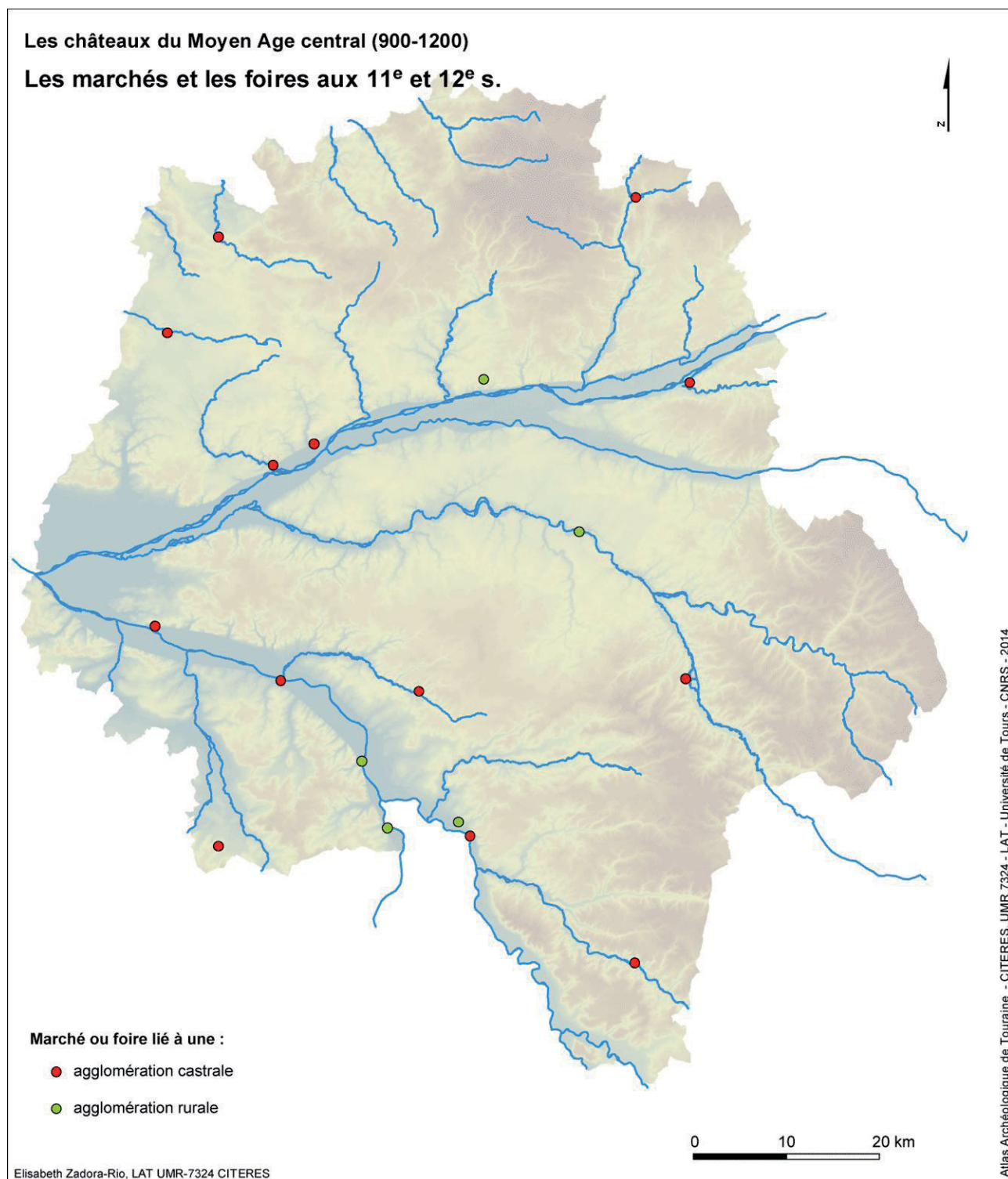


**Carte 1.** Les sites fortifiés présentés sur cette carte sont tous mentionnés dans les sources écrites entre 900 et 1200, à l'exception du Grand Pressigny et Étableaux, qui sont cités plus tardivement, mais dont les tours-maîtresses peuvent être attribuées à cette période. Ce dénombrement d'une quarantaine de châteaux regroupe des sites d'importance très variable. Tous n'ont pas été le siège de seigneuries châtelaines, et certains n'ont eu sans doute qu'une existence éphémère. La plupart d'entre eux sont situés le long des cours d'eau. Ils occupent souvent des rebords de plateaux dominant les vallées ou des éperons en position d'interfluve.



**Carte 2.** Le terme de bourg (*burgum* en latin), utilisé fréquemment dans les sources écrites des 11<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> s. dans l'ouest de la France, n'a pas le sens qu'on lui donne actuellement. Les bourgs mentionnés à cette époque sont créés à l'initiative de seigneurs laïques ou ecclésiastiques dans le but d'attirer de nouveaux habitants auprès d'une église ou d'un château. Dans presque tous les cas, il s'agit de la création d'un nouveau noyau de peuplement auprès d'une église préexistante et non de la fondation d'une nouvelle agglomération. Les fondations de bourgs résultent souvent d'une association entre un seigneur châtelain et un établissement monastique, et bon nombre d'entre elles ont donné lieu à un contrat écrit, qui prévoit la création d'un prieuré, et définit les obligations des contractants ainsi que le partage des droits de juridiction et des ressources fiscales.

Si de nombreux bourgs ont été créés auprès des églises rurales, seuls les châteaux ont donné lieu à la création de bourgs multiples : quatre à six à L'Île-Bouchard, deux à Sainte-Maure, deux à La Haye, deux à Semblançay.



**Carte 3.** Aux 11<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> s., la plupart des marchés et des foires connus par les sources écrites (13 sur 17) sont associés à des agglomérations castrales, ce qui témoigne du rôle des châteaux dans le développement des échanges.